

La Maison de l'Habitat, point unique d'information logement sur l'agglomération

La Maison de l'Habitat, l'interlocuteur unique pour les questions relatives au logement sur l'agglomération

La Maison de l'Habitat ouvre mardi 19 juin 2018, au rez-de-chaussée du 15 avenue Emile Zola, à Annemasse. Elle deviendra alors le guichet unique pour toutes les problématiques des habitants de l'agglomération annemassienne liées au logement.

La Maison de l'Habitat, pour des démarches facilitées

La Maison de l'Habitat permettra de faciliter les démarches des usagers pour se loger, en regroupant les acteurs spécialisés dans l'information et le conseil dans les domaines du logement, de l'habitat durable et de l'énergie.

La Maison de l'Habitat permettra également aux usagers d'être accompagnés dans leur recherche de logement social, d'être conseillés dans leur projet de construction ou de rénovation, d'être informés de leurs droits et devoirs dans les domaines juridiques et financiers, etc.

Physiquement, la Maison de l'Habitat sera située sur l'avenue Emile Zola, à Annemasse. Elle aura également une antenne, située en mairie de Vétraz-Monthoux, qui proposera les mêmes services.

La Maison de l'Habitat est un regroupement d'un panel de services...

- un **service d'accueil des demandeurs de logement social**, dans deux lieux labellisés (physique et téléphonique : Maison de l'Habitat à Annemasse et Mairie de Vétraz-Monthoux) pour recevoir les demandeurs de logement social de l'agglomération et les accompagner dans leurs démarches. Vous pouvez notamment vous renseigner, déposer et suivre votre demande de logement social.
- **Un service d'information pour tout savoir sur la rénovation du parc privé** : « chaud dedans », dispositif d'aide à la rénovation énergétique des copropriétés ; « prime chauffage bois », dispositif d'aide au remplacement des vieux poêle à bois ; « habiter mieux », aide financière de l'Anah pour améliorer de façon significative les performances énergétiques d'un logement. Un représentant de la plateforme de rénovation énergétique du Genevois Français « REGENERO » assurera des permanences chaque semaine à la Maison de l'Habitat.
- un **service d'information sur le logement** : s'informer sur les logements en accession abordable ou pour tout savoir sur la rénovation énergétique par exemple ;
- un **service d'information juridique et financière** : permanences de l'Agence Départementale d'Information Logement de la Haute-Savoie (ADIL74) pour délivrer une information gratuite, personnalisée, complète et neutre sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement ; 2 demi-journées par mois, l'ADIL assurera des permanences sans rendez-vous pour délivrer une information gratuite, personnalisée, complète et neutre sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement.
- un **accompagnement personnalisé** : guider l'utilisateur et l'accompagner en fonction de ses besoins.

La Maison de l'Habitat, Annemasse Agglo et les communes main dans la main

La loi ALUR positionne Annemasse Agglo en chef d'orchestre de la gestion des demandes de logement social et des attributions de logements. Annemasse Agglo et ses communes ont décidé d'aller plus loin en proposant un service complet dédié au logement. C'est dans ce contexte que la Maison de l'Habitat verra le jour, via ses deux lieux d'accueil labellisés (avenue Emile Zola à Annemasse et en mairie de Vétraz-Monthoux).

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la maison de l'habitat : Mardi et mercredi : 9h-12 et 14h-17h / Jeudi et vendredi : 9h-12h

Numéro de téléphone : 04 50 87 99 90